

Communiqué de presse

Canicules, incendies : faire de l'adaptation climatique une priorité nationale

La CGT exprime son profond soutien aux familles et aux proches des 3 pompiers décédés en luttant contre les flammes depuis le début du mois de juillet. Aujourd'hui la situation est catastrophique face aux incendies de Gironde et des Landes. La CGT apporte également son soutien aux 84 pompiers blessés dont l'un d'eux en urgence absolue ainsi qu'aux populations sinistrées et à l'ensemble des personnels mobilisés pour protéger les habitant·es et les territoires. Ces mégafeux ne sont pas une fatalité : ils sont l'une des conséquences du dérèglement climatique, dont les effets se multiplient et s'intensifient. Des centaines de milliers de personnes évacuées, des territoires dévastés, des activités économiques paralysées et des vies mises en danger illustrent le coût humain, social et environnemental de l'inaction. L'urgence est bien sûr de protéger et de secourir, mais il est désormais indispensable de sortir d'une logique permanente de gestion de crise pour engager de véritables politiques de prévention, d'adaptation et de renforcement des moyens publics face à une crise climatique devenue durable

Cette responsabilité est également celle des choix budgétaires qui ont progressivement fragilisé les services publics chargés de protéger la population. Saluons une fois encore le dévouement des agentes et des agents des services publics qui font toujours face au péril de leur vie et de leur santé. Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) manquent de moyens humains et matériels pour faire face à des crises qui deviennent plus fréquentes et plus intenses. La diminution continue des moyens d'intervention, *avec près de 1 000 camions-citernes déclassés en vingt ans, illustre ce désengagement.* On ne peut plus accepter que la disponibilité des Canadair soit entravée par des pénuries de pièces ! Face à l'urgence climatique, l'État doit s'appuyer sur l'ensemble des savoir-faire publics, mutualiser les compétences, s'appuyer sur les salarié·es et mettre en œuvre une gestion stratégique des approvisionnements pour garantir une flotte opérationnelle en permanence.

La situation se complexifie encore avec l'annonce d'une quatrième vague de canicule dès cette semaine, qui viendra s'ajouter aux risques déjà liés aux incendies, aux fortes chaleurs, aux fumées et aux particules fines. **Le travail tue aussi par la chaleur**, et il est hors de question que de nouveaux drames surviennent faute d'anticipation et de mesures de prévention. Les employeurs doivent immédiatement adapter l'organisation du travail, et déployer toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses conformément aux revendications portées par la CGT depuis le début de l'été.

Face à cette situation exceptionnelle, la CGT a demandé ce jour au Gouvernement lors de la réunion interministérielle de prendre immédiatement les mesures suivantes :

- **que le dispositif exceptionnel d'activité partielle soit pris en charge à 100%** afin qu'aucune salarié·e ne perde un euro en raison des incendies, accompagné d'une information claire sur les droits des salarié·es, par les services de l'état ;
- **dresser un état des lieux exhaustif des entreprises touchées**, quelles soient en cessation totale ou partielle d'activité, avec la mise en place de cellules départementales de suivi associant les organisations syndicales. Une vigilance particulière doit être portée aux établissements industriels à risques, notamment les sites Seveso ;

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



- **anticiper dès maintenant le retour de la canicule** en imposant l'adaptation de l'organisation du travail afin de protéger les salarié·es exposé·es ; particulièrement celles et ceux travaillant en extérieur des conséquences des fumées et des particules fines, allant jusqu'à l'arrêt de certaines activités et par un suivi médical dans la durée notamment ;
- de **convoquer les instances représentatives du personnel** afin d'évaluer les besoins au plus près du terrain, d'adapter les conditions de travail et de garantir la protection des salarié·es, et d'organiser la solidarité entre entreprises et entre territoires,
- **renforcer immédiatement les moyens des SDIS** : permettre la libération effective des pompiers volontaires par leurs employeurs pendant les interventions, renforcer les effectifs de pompiers professionnels et les moyens matériels, renouveler les véhicules d'intervention, accélérer la maintenance de la flotte de Canadair et lever les blocages administratifs qui retardent la disponibilité des appareils et des pièces. Mais également des autres institutions publiques tel que l'ONF, l'OFB, les Dreetts...

La France ne manque ni de pompiers, ni d'agent-es publics, ni de scientifiques, ni de salarié-es engagé-es. Elle manque d'une volonté politique à la hauteur de l'urgence climatique et qu'on s'appuie enfin sur celles et ceux qui connaissent leur métier, secteur.

Après une quatrième canicule en quelques semaines et des mégafeux d'une ampleur inédite, le prochain budget ne peut pas être un budget d'austérité. Le dérèglement climatique n'est plus une crise ponctuelle mais une réalité durable. La CGT portera dans le débat budgétaire ses propositions pour renforcer les services publics, les SDIS, la prévention, la protection des travailleurs et travailleuses et l'adaptation des territoires. Il est temps de sortir d'une logique de gestion permanente de l'urgence pour engager des politiques structurelles capables d'anticiper les conséquences du changement climatique. Chaque euro qui manque aujourd'hui à la prévention et à l'adaptation alourdit les coûts humains, sociaux, environnementaux et économiques de demain.

À Montreuil le 28 juillet 2026